

# INFO-PARENTS



– Notre journal mensuel

Nous vous invitons à consulter le site Internet de notre école à l'adresse suivante : <https://stedouard.csdgs.qc.ca/>

Mercredi 1<sup>er</sup> novembre 23  
Jeudi 9 novembre 23  
Vendredi 10 novembre 23  
Jeudi 16 novembre 23  
Sem du 14 novembre 23  
Vendredi 17 novembre 23

Scellants pour les élèves ciblés en 2<sup>e</sup> année  
Fin de la 1<sup>re</sup> étape  
Journée pédagogique  
Dépôt du 1<sup>er</sup> bulletin sur le Portail  
Rencontres parents/enseignants  
Journée pédagogique

## Conseil d'établissement

La prochaine séance régulière du conseil d'établissement est prévue le jeudi 14 décembre 2023 à 18 h 30 à la salle polyvalente de l'école.

## Saint-Édouard sous le thème de l'Halloween!

Cette année, nous avons trois mamans bénévoles formidables qui sont venues décorer l'école pour l'Halloween. Leur magnifique travail a mis de l'ambiance tout le mois d'octobre. Un gros merci à Vanessa Laplante, Marie-Michelle Thorne et Krystel Béluse.

Plusieurs groupes ont également fait des créations artistiques sur ce thème, dont celles-ci :



### **Un seul poste téléphonique : 4711**

La semaine dernière, nous sommes passés à une nouvelle forme de téléphonie et tous les parents sont invités à composer le 514-380-8899 **poste 4711**, que ce soit pour signaler une absence, parler avec la secrétaire, les TES ou avec le service de garde. Votre appel sera désormais dirigé vers une boîte vocale qui vous proposera ces options.

### **Allergies aux arachides**

Cette année, nous avons quelques élèves avec des allergies sévères aux arachides qui mangent à l'école. Afin d'éviter la contamination croisée (tables, micro-ondes), **nous nous devons d'interdire les repas ou collations qui contiennent des arachides.**

### **Facturation**

La facturation a heureusement repris son cours normal depuis octobre. Nous vous remercions de votre patience. Comme d'habitude, la facturation du service de garde et de la surveillance du midi sont déposées sur le portail mensuellement. N'oubliez pas de bien vérifier le numéro de référence situé dans le haut de votre facture avant de faire le paiement. Si vous prenez le mauvais numéro, votre facture ne sera pas payée au bon endroit. Pour toute question sur votre facture du SDG ou de la SDM, veuillez communiquer avec Geneviève Gouin, à partir du poste 4711.

### **Rencontres de parents**

Les rencontres de parents avec les enseignants concernant le premier bulletin ainsi que la progression de votre enfant pourront se faire en présentiel ou de façon virtuelle. Si ce n'est déjà fait, les enseignants communiqueront avec vous dans les prochains jours afin de déterminer une date, une heure et une modalité de rencontre. Puisque je suis également en démarche de révision des plans d'intervention, il est possible que la rencontre du PI fasse office de rencontre de parents pour éviter les doublons. Le bulletin devrait être déposé sur le Portail le 16 novembre prochain (au plus tard le 20 novembre selon le Régime pédagogique).

### **Activités payantes et soldes impayés**

Veuillez noter qu'à partir de maintenant, un enfant ne pourra pas participer à une activité payante organisée par l'école (sortie, activités parascolaires, activité de groupe, etc.) tant et aussi longtemps qu'il reste un solde au secrétariat. Les sorties culturelles gratuites ne sont pas touchées par cette mesure.

### **Gardiens avertis et Prêts à rester seuls**

Les activités Gardiens avertis et Prêts à rester seuls sont de retour cette année pour les élèves d'âge 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Elles auront lieu à l'école Saint-Patrice lors de la journée pédagogique du 11 décembre prochain. Nous invitons les parents de ces élèves à consulter tous les détails qui leur ont été envoyés par courriel.

## Mot de l'hygiéniste dentaire

### Les scellants

Saviez-vous que les scellants sont un moyen préventif efficace pour protéger les molaires d'adulte contre la carie?

Les premières molaires d'adulte poussent vers 6 ans, au fond de la bouche, sans faire tomber de dent de bébé. Il est alors possible de ne pas se rendre compte que ces dents ont poussé.

Pour éviter la formation de caries, il est possible de mettre des scellants (verre ionomère) dans les creux de ces molaires. En créant une surface lisse, le scellant facilite le nettoyage, donc moins de risque de carie. Un moyen préventif simple, rapide et efficace pour les petites dents sucrées de nos enfants!

Les Hygiénistes dentaires

CLSC Saint-Rémi

*En vous souhaitant un excellent mois de novembre.*

*Geneviève Allaire*

Directrice